



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2014 - Insee. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



CDI LARGEMENT MAJORITAIRE

Le taux de CDI est très élevé (84,83 %). Hors CDD, les autres types de contrats (apprentissage, autres contrats) sont peu mobilisés.



STABILITÉ DU TAUX DE CDD

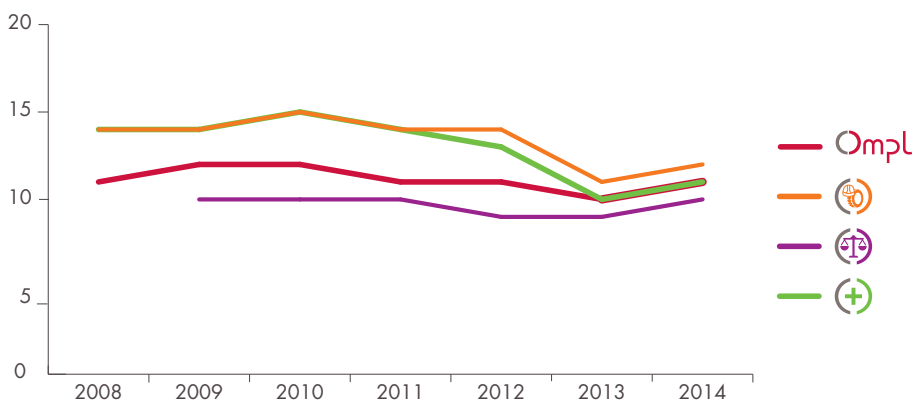
Au niveau du champ de l'OMPL, le taux de CDD évolue peu sur la période.

Répartition des salariés par type de contrat de travail

Contrats de travail				Ompl
CDI	84,47 %	81,94 %	85,51 %	84,83 %
CDD	12,25 %	10,29 %	10,95 %	11,02 %
Apprentissage	1,49 %	0,46 %	2,64 %	2,17 %
Autres contrats*	1,26 %	6,80 %	0,65 %	1,66 %
Non-déterminés ¹	0,53 %	0,51 %	0,25 %	0,31 %
Ensemble	100 %	100 %	100 %	100 %

* Autres contrats = stagiaires, contrats aidés...

Évolution du taux de CDD



1. Salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé



CDD BEAUCOUP PLUS FRÉQUENT POUR LES HOMMES

Les hommes travaillent plus souvent dans le cadre d'un CDD que les femmes. Le différentiel atteint trois points.



CDD PLUS FRÉQUENT POUR LES JEUNES

Les salariés de moins de 35 ans sont trois fois plus souvent recrutés en CDD que ceux de la tranche d'âge intermédiaire.



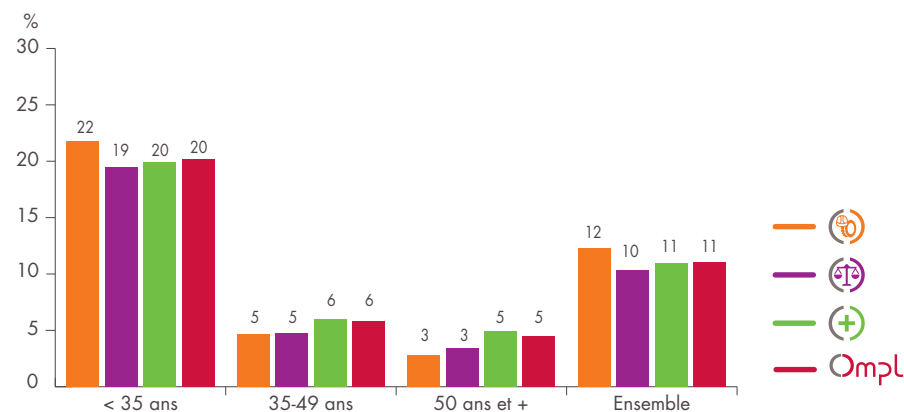
LÉGÈRE DIFFÉRENCE SELON LE TEMPS DE TRAVAIL

Les salariés du champ de l'OMPL recrutés en CDD travaillent un peu plus souvent à temps complet.

Taux de CDD par genre

Genre				Ompl
Femmes	13,83 %	9,59 %	10,36 %	10,51 %
Hommes	10,74 %	12,86 %	16,26 %	13,46 %
Ensemble	12,25 %	10,29 %	10,95 %	11,02 %

Taux de CDD par tranche d'âge



Taux de CDD par durée du temps de travail

Durée du temps de travail				Ompl
Temps complet	10,44 %	6,83 %	6,71 %	7,22 %
Temps partiel	1,81 %	3,46 %	4,24 %	3,80 %
Ensemble	12,25 %	10,29 %	10,95 %	11,02 %



NUANCES SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Au niveau du champ de l'OMPL, le recrutement en CDD est principalement mobilisé pour les ouvriers.



HOMOGENÉITÉ TERRITORIALE

La part de CDD dans le champ de l'OMPL varie d'une région à l'autre. Il est maximal pour les DOM (12,35 %) et atteint un minimum pour le Centre-Val de Loire (8,97 %).

Taux de CDD par catégorie sociale

Catégories sociales				Ompl
Cadres	12,41 %	6,15 %	14,88 %	12,81 %
Professions intermédiaires	12,40 %	10,20 %	8,79 %	9,55 %
Employés	11,29 %	9,48 %	11,21 %	10,86 %
Ouvriers	14,16 %	22,75 %	10,99 %	13,89 %
Ensemble	12,25 %	10,29 %	10,95 %	11,02 %

Taux de CDD par région

Régions				Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	10,65 %	9,02 %	11,09 %	10,83 %
Bourgogne-Franche-Comté	8,02 %	10,75 %	10,33 %	10,36 %
Bretagne	9,65 %	6,91 %	12,27 %	11,75 %
Centre-Val de Loire	6,43 %	5,02 %	8,30 %	8,97 %
Corse	ND	4,94 %	9,45 %	10,88 %
DOM	3,51 %	7,53 %	10,64 %	12,35 %
Grand Est	8,51 %	7,40 %	9,71 %	9,65 %
Hauts-de-France	8,45 %	8,99 %	9,74 %	9,57 %
Île-de-France	18,33 %	11,21 %	11,07 %	12,34 %
Normandie	7,11 %	7,95 %	11,39 %	10,64 %
Nouvelle-Aquitaine	9,61 %	9,44 %	10,56 %	10,39 %
Occitanie	9,49 %	10,73 %	11,39 %	11,21 %
Pays de la Loire	9,43 %	7,30 %	11,73 %	11,17 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,39 %	9,86 %	11,09 %	10,96 %
Ensemble	12,25 %	10,29 %	10,95 %	11,02 %

ND : salariés dont la catégorie sociale ou la durée du temps de travail n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.